Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 84 (1989)

Heft: 1

Artikel: Pourquoi un beau paysage est-il beau? : Intéressant et utile

Autor: Bodinier, C.-P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-175391

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Intéressant et utile

Pourquoi un beau paysage est-il beau?

A l'enseigne de l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, dont il a récemment quitté la direction pour cause de retraite, M. Maurice de Coulon a publié un intéressant (et utile) Essai sur l'esthétique du paysage, intitulé «Pourquoi un beau paysage est-il beau?» – et que devraient lire tous les administrateurs communaux.

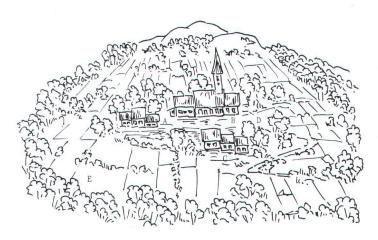
Cet Essai a des bases scientifiques (neurophysiologie, psychologie des perceptions et de la connaissance, théorie de l'information, algèbre des ensembles); et l'une des idées essentielles qui s'en dégagent est que la notion de beauté, dans la nature et le paysage bâti, 'n'est pas seulement subjective: «Aucun observateur sensé ne trouvera harmonieux un silo à côté d'une vieille ferme, une tour au milieu de villas familiales ou un émetteur sur une crête.» De même, un corps étranger qui frappe par ses dimensions disproportionnées dans un ensemble harmonieux sera laid pour chacun; et «aucun observateur sensé ne trouvera vilain ni désagréable un paysage naturel ou historique encore intact...»

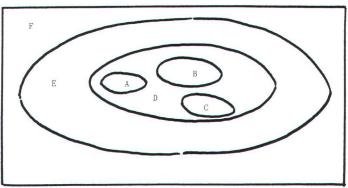
Correspondances

Il est probable qu'existe une correspondance entre structures mentales et celles du monde extérieur, sans laquelle nous serions «coupés» du milieu où nous vivons. Le beau dans le paysage, tel qu'il est «exprimé» et perçu, a un fondement à la fois biologique et socio-culturel chez l'homme: «Si l'environnement socio-culturel est sujet à changements, les structures organiques et la physiologie de la perception restent invariables. En d'autres termes, la perception esthétique, quoique plus ou

moins filtrée et déformée par les facteurs culturels et individuels, conserve une objectivité résiduelle et commune.»

Bref, à l'heure où l'enlaidissement et la dégradation des paysages devient pour presque tout le monde une évidence, l'Essai de M. de Coulon contribuera à mettre aux oubliettes le fameux proverbe «Des goûts et des couleurs on ne dispute point» qui sert à justifier toutes les fautes de goût.





Paysage traditionnel réunissant des éléments en harmonie: A-C groupe de maisons, D hameau, E hameau et son environnement naturel, F paysage environnant.

Traditionelle Landschaft mit harmonisch zusammenspielenden Elementen: A-C Häusergruppen, D Weiler, E Weiler mit seiner natürlichen Umgebung, Flandschaftlicher Rahmen.

Retraite de Maurice de Coulon

pd. Après presque 20 années d'activité en tant que directeur de l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, Maurice de Coulon a pris sa retraite le 30 septembre 1988. Après avoir achevé ses études à l'EPF de Zurich, le jeune ingénieur forestier neuchâtelois s'établit dans son canton d'origine. Il y travailla comme inspecteur forestier d'arrondissement et inspecteur forestier de la ville de Neuchâtel, avant de se rendre au Liban, en 1962, comme directeur d'un projet de reboisement pour la FAO. En 1968 il fut engagé en tant qu'inspecteur forestier à ce qui s'appellait alors l'Inspection fédérale des forêts à Berne et en 1969 nommé directeur de cette dernière.

La période durant laquelle il assuma sa fonction fut marquée tant par l'apparition et l'évolution inquiétante des dégâts aux forêts que par le formidable développement de l'économie et de la construction dans notre pays, qui firent de la protection de la nature et du paysage une priorité absolue. Sous sa direction, un intense travail législatif eut lieu, avec l'élaboration de directives pour la politique forestière et paysagère, qui resteront valables jusqu'au début du siècle prochain.

Tous ceux qui ont travaillé avec Maurice de Coulon ou ont eu affaire à lui en gardent le meilleur souvenir.

Le contenu

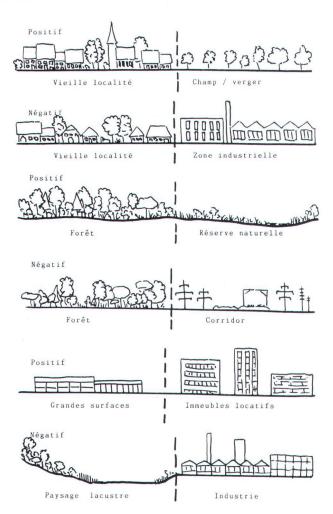
Truffées de nombreux croquis, extrêmement «parlants», les 94 pages de cette étude développent les thèmes suivants (de façon très concrète et en quelque sorte «sur le terrain»): ordonnance du paysage (structure générale et organisation interne, composition, agencement des masses, intégration hiérarchique des ensembles); concordance des ensembles (compatibilité fonctionnelle des unités paysagères, lien organique entre les ensembles, interdépendance); homogénéité des ensembles (leur cohérence interne, la compatibilité de leurs éléments, congruence art-nature, affinité des couleurs); structure diversifiée (ordre et désordre, diversité dans l'homogénéité des ensembles); harmonie des formes (formes plastiques et fonctionnelles du monde vivant, formes géométriques et figées de l'inerte); expressivité du paysage (puissance évocatrice, signification et symbolisme du paysage).

Citons cet exemple tiré du 4e chapitre et qui concerne la différence entre l'ordre naturel et l'ordre artificiel: «le parallélisme vertical des troncs d'arbres et la sphéricité des houppiers appartiennent à l'ordre naturel; mais pas les fronts de coupe en forêt, ni les monocultures en échiquier, ni les lisières rectilignes... C'est l'homme qui crée ces figures non fonctionnelles et laides, en imposant à la nature les schémas géométriques qui conviennent aux constructions. Il applique au vivant les principes de l'inerte!» En somme, ce qui dépare le paysage, le charge d'artificiel, c'est «l'ordre non indispensable - c'est-à-dire non requis par les structures de la vie et les lois naturelles.»

Espoirs

Etant donné qu'une bonne soixantaine de photographies de paysages divers, en annexe, illustrent en détail chacun de ces chapitres, le lecteur dispose de toutes les images correspondant à tous les éléments du texte. L'auteur pense que, «judicieusement conçus, protection des paysages, écologie, économie et développement peuvent faire bon ménage. Il ne s'agit pas de sacrifier l'homme à la nature et à son passé, mais de l'y intégrer harmonieusement.» Reste à espérer que les milieux économiques voudront bien se pencher avec M. de Coulon sur les problèmes qu'il analyse...

C.-P. Bodinier



Exemples positifs et négatifs d'ensembles contigus. Positive und negative Beispiele von angrenzenden Einheiten.

Interessant und nützlich

Schönheit der Landschaft

Beim Bundesamt für Forstwesen und Landschaftsschutz (seit dem 1. Januar 1989 eingegliedert in das neue Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft) ist ein interessanter Essay des zurückgetretenen Direktors Maurice de Coulon erschienen. Er geht der Frage nach, warum eine Landschaft schön ist.

Die Arbeit beruht auf wissenschaftlichen Grundlagen und geht davon aus, die Schönheit der Natur und überbauten Landschaft sei nicht nur subjektiv. So werde beispielsweise kein Betrachter jemals ein Silo neben einem alten Bauernhaus als harmonisch oder eine natürliche und noch intakte Landschaft als unangenehm empfinden. Es sei wahrscheinlich, dass zwischen unseren geistigen Strukturen und der äusseren Welt ein Zusammenhang bestehe. Auch würde die ästhetische Wahrnehmung sowohl von unwandelbaren biologischen als auch von sich verändernden sozio-kulturellen Faktoren bestimmt.

Durchsetzt von zahlreichen

Illustrationen, befasst sich die 94seitige Schrift anschaulich zunächst mit der allgemeinen Ordnung in der Landschaft, dann mit dem Zusammenspiel und der Homogenität ihrer Elemente, mit ihren vielfältigen Strukturen, der Harmonie der Formen und der landschaftlichen Ausdruckskraft. Gut 60 Fotos ergänzen den Textteil und erleichtern dem Leser den Zugang zu den einzelnen Kapitelinhalten. Der Autor meint, dass Landschaftsschutz, Ökologie, Wirt-Entwicklung schaft und durchaus zu vereinbaren seien, sofern es der Mensch verstehe, sich harmonisch in die Natur und Vergangenheit zu integrieren.

Rücktritt von Maurice de Coulon

Maurice de Coulon trat am 30. September 1988, nach fast zwanzigjähriger Tätigkeit als Direktor des Bundesamtes für Forstwesen und Landschaftsschutz, in den Ruhestand. Als gebürtiger Neuenburger zog der junge Forstingenieur nach Abschluss seines Studiums an der ETH in Zürich in seinen Heimatkanton Neuenburg. Hier wirkte er als Kreisoberförster und Stadtoberförster von Neuenburg, bis er 1962 als Projektleiter für ein Aufforstungsprojekt der FAO in den Libanon zog. 1968 trat er als Forstinspektor ins damalige Eidg. Oberforstinspektorat Bern ein, und 1969 betraute ihn der Bundesrat mit der Leitung des Oberforstinspektorates. In die Zeit seiner Amtsführung fallen sowohl die beunruhigende Entwicklung von neu aufgetretenen Waldschäden als auch die fast überbordende wirtschaftliche und bauliche Entwicklung unseres Landes, die dem Natur- und Heimatschutz höchste Priorität gaben. Unter seiner Leitung wurden Richtlinien für die Wald- und Landschaftspolitik erarbeitet, die ihre Gültigkeit bis ins nächste Jahrtausend haben werden.